



FORMATION INITIALE SST

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Session déjà planifiée :

- Sans financement : Inscription via mail ou téléphone (contact@prevh-group.fr / 0477527583), minimum 24 heures avant le début de la formation sous réserve de places disponibles.
- Avec financement CPF : inscription via mon compte formation, minimum 15 jours ouvrés avant le début de la formation.
- Session non planifiée ou demande de création de session inter ou intra entreprise :
- Création de session sur demande selon disponibilités, nombre de personnes et conditions contacter via mail ou téléphone)

OBJECTIF

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.
- Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail.

PUBLIC CONCERNÉ

Les salariés des entreprises relevant du régime général de la Sécurité sociale, et les salariés des entreprises, organismes ou de tout autre institution hors champ d'application du régime général de la Sécurité Sociale souhaitant suivre cette formation. Sont également concernés les élèves et étudiants des établissements publics et privés de l'enseignement professionnel et technique ainsi que les apprentis des centres de formation de l'apprentissage.

PRÉ REQUIS

Aucun

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.
- Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés interactifs.
- Démonstrations.
- Etudes de cas.
- Mise en situations.

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Le rôle du SST dans la santé et sécurité au travail.

Les conduites à tenir face à une situation d'accident :

- Protéger
- Examiner
- Faire alerter
- Secourir

Les conduites à tenir face à une situation de travail dangereuse :

- De protéger à prévenir
- De faire alerter à informer



FORMATION INITIALE SST

MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation continue permet, si elle est favorable, de prolonger de 24 mois la durée de validité du certificat de « sauveteur secouriste du travail » délivré par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels/INRS.

MODALITÉS D'ACCESSIBILITÉ

Accès aux personnes en situation de handicap : centre accessible selon les normes ERP, nos services sont à l'écoute de toutes situations de handicap.

DURÉE

14 Heures soit 2 jours

EFFECTIF

De 4 à 10 Personnes

TARIFS

Inter (Par Stagiaire) : 210.00 euros HT
Intra (Par Jour) : 430.00 euros HT